

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX
DU JEUDI 27 MAI 2010

DELIBERATION N° 10 - 10

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de votants : 9

Date de convocation : 20.05.2010

L'an deux mil neuf, le jeudi 27 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati et Barthélémy.

Absents : M. Hervé Planchon, Marc Chabaud

A été élu secrétaire : M. Jean-Michel Chazine

<p><u>OBJET :</u> CLASSEMENT DES ANCIENNES COLONIES EN ESPACE NATUREL SENSIBLE</p>

Le Maire rappelle au Conseil les termes de la Convention signée avec l'EPF PACA pour l'acquisition des anciennes colonies de Marseille.

Par ailleurs, il propose de signer avec le Conseil Général de Vaucluse une Convention pour le classement du site, hors le bâti et ses 5 hectares attenants, en *Espace Naturel Sensible*.

Au titre de cette Convention, deux aides peuvent être attribuées :

* une aide pour l'acquisition des 33hectares 41 ares et 95 centiares sur la base de 80% de leur prix, ledit prix a été estimé par le Service des Evaluations Domaniales lors de la vente à l'EPF PACA à 1 200 € par hectare, soit à 40 103 €. L'aide à l'acquisition pourrait donc être de 32 082 €.

* une aide au titre d'une Convention pluri-annuelle de gestion de cet espace.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- approuve la proposition du Maire
- donne tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Jean-Alain CAYLA

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Affichage du :